ACADÉMIE DE DANSE.

Mr. Lavenant, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur d'annoncer à ses amis, à sa nombreuse clientèle et au public en général, qu'il a ouvert ses classes à son salon, rue de Chartres 116, entre St. Louis et Conti. [illegible]

A. LAVENANT, Rue de Chartres, No. 116.

MAGASIN DE SOIERIES, DE NEW YORK.

WEST OLIVER & WOODLIFF appellent l'attention des marchands de la ville, ainsi que ceux de l'intérieur [illegible] de Marchandises en soieries et [illegible] [illegible] Exposition de Paris et à la Louis XIV. [illegible]

Marchandises au prix coutant.

LORNE & FROIS, [illegible]

LORNE & FROIS, No. 21 rue de Chartres.

TATOUT FRERES.

REÇOIVENT [illegible] de France [illegible]

TATOUT FRERES.

B. O. VIGNAUD No. 41. [illegible]

V. HEBERT, 149, Chartres

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS— [illegible] à vendre par G. W. DUNBAR, 30 Douane

BOIS DE CHAUFFAGE, BON MARCHE. [illegible] PERILLIAT, au Vieux Bassin. 9 sept—1m

CONFITURES—12 caisses en débarquement du brick [illegible] TROISGROS & LAMPRE, 30 sept 26, Vieille Levée

TABAC [illegible] TROISGROS & LAMPRE, 30 sept 26, Vieille Levée

CAFE [illegible] à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée

EAU DE VIE de Cognac—4 demi pipes eau de vie de [illegible] 1825, en débarquement [illegible] à vendre par LEOPOLD JEANNET, 22 St Louis

EN débarquement du navire Arthémise, de Bordeaux: 10 barriques vin rouge, Fronsac 1844, [illegible] St. Emilion 1841. En Magasin.—Vin rouge ordinaire en barriques; vin rouge vieux en caisses, vin blanc et rouge en demi-bouteilles, huile d'olive de la marque Possel fils, en demi-bouteilles et longs [illegible] B. TALAMON, 80 St Louis 28 sept

MOUCHOIRS BATISTE—35 douzaines mouchoirs de batiste pour hommes, à vendre à très bon marché par LOISON & SILVESTRE, 36, rue de Chartres 28 sept

PAUL ALDIGÉ & Co. MAISON ROUGE, [illegible] Vente en gros [illegible]

LES soussignés préviennent Messieurs les habitans et marchands, qu'ils viennent, par de nouveaux arrangements faits dans les villes du Nord, d'augmenter leur magasin de lingerie, marchandises sèches et chaussures, et qu'ils peuvent livrer à des prix bien au-dessous de ceux auxquels ils ont vendus jusqu'à ce jour.

Messieurs les planteurs trouveront constamment chez eux un large assortiment des articles suivants:

Gilets pour nègres [illegible] jersey, laine croisée.
dito [illegible]
Pantalon dito [illegible] Washington et autres,
dito [illegible] américaine,
dito [illegible] française et américaine.
dito satinet [illegible] casimir.
Chemises rayées, pour nègre, et en ginga fil et mêlé.
dito blanches et couleurs, françaises et imitation.
dito tricot laine, mérinos, coton, rayées et unies.
dito molleton et coton croisé.
dito flanelle rouge, croisée et unie.
Caleçons flanelle, molleton, coton croisé et tricot.
Redingottes, paletots, sacs et habits, dernières modes, en drap.
Casimir, cotonnade et étoffes de fantaisie.
Gilets de dessous en soie, poil de chèvre et cachemire.
Bretelles et cravattes de toutes qualités.
Un assortiment complet de linge d'enfants.
Enfin, tout ce qui concerne le linge fait, articles tous parfaitement cousus, joignant le fashionable au comfort.
AUSSI:—Un assortiment complet de marchandises sèches.
Toiles d'Irlande, de Russie.
Coton duck pour voile et tente.
Indiennes américaines et françaises.
Kerseys, flanelles, couvertures de laine et de molleton.
Cotonnades américaine et française.
Cotons blanc et écru.
Mousseline de laine.
Challes.
Mouchoirs.
Satinets, casimirs, etc. etc.
PLUS:—Un assortiment complet de chaussures pour tous les âges et les deux sexes.

Nouvelle Orléans le 8 septembre 1846.
9 sep—1m PAUL ALDIGÉ & Co.

TAPIS! TAPIS! A BAS PRIX.
AU No. 27, RUE DE LA DOUANE, ET No. 26, RUE DE CHARTRES.
(*Entrée par l'une ou l'autre rue.*)

EN outre de notre assortiment, nous avons reçu par le navire Vicksburg (qui vient d'arriver) un grand stock de TAPIS achetés tout récemment à des prix extrêmement bas. Nous offrons en ce moment, en vente, une grande variété de tapis à meilleur marché que tout ce qui a été offert jusqu'ici. Cette variété de tapis, aux prix de 30 cents et au-dessus, est de tous les goûts, et mérite d'être vue par ceux qui ont besoin de cet article; elle consiste en:

Tapis anglais, genre de Bruxelles, supérieurs et d'un dessin tout nouveau;
Tapis à trois plis, en grandes variétés, nouveaux dessins et très beaux, quelques-uns à aussi bas que $1;
Ingrains extra superfins, dessins de cette année et de couleurs très riches;
Idem superfins, fins et communs;
Idem en coton et lin;
Idem vénitiens, damassés, à dessins, croisés et à simples raies;
Idem épais à petits dessins, pour salles et églises;
Tapis en baize, d'une yarde et demie et de 3 yardes,
Tapis de pieds, chenilles, garnis et Arminster;
Paillasson, toile cirée pour plancher, bandes, &c.
Ainsi que des tapis damassés, en laine et coton, riches et bien beaux, d'une aune et quart de large, à des prix aussi bas que $1.
Toute espèce de toiles, telles que linge de table, toile à draps, à chemises, serviettes, &c. à vendre à bas prix, par DAMERON, THOMPSON & Co.,
9 sept 26, rue de Chartres, et 27, rue Douane.

MARCHANDISES FRANÇAISES.
En débarquement du navire Rubicon, du Havre.

L. H. RICHARD, No. 33, rue de Chartres, reçoit par le navire Rubicon, venant du Havre, les nouveautés suivantes, qu'il offre à vendre en gros seulement et à des prix modérés:
8 caisses cotonnades fortes, nouveau genre;
10 do mousseline de laine et cachemires d'Ecosse;
1 do sorties noires moirées et Pekin satiné;
200 pièces rubans pour chapeaux, nouvelles dispositions;
3 caisses indiennes pour rideaux, unies et damassées;
3 do schalls et fichus soie et laine, et foulards;
1 do indiennes rouges pour robes d'enfants;
1 do barèges pyramidales;
1 do idem raies satinées;
2 do casimirs pour pantalons, noirs et façonnés;
1 do drap noir Sedan;
1 do étoffe algérienne;
1 do indienne française;
1 do ombrelles nouvelles;
1 do parapluies de soie;
1 do sparterie et objets pour modistes;
1 do florence pour doublures;
1 do bas de soie et bas de fil d'Ecosse;
1 do gants de Jouvin et gants d'Alexandre;
1 do gants de soie et de filet;
1 do chaussettes coton.
L. H. RICHARD,
22 sept 33, rue de la Douane, au premier étage.

MARCHANDISES NOUVELLES.

REÇU récemment par C. M. SIMPSON, No. 33, rue de Chartres, les Marchandises fraîches et après dérogées, des dernières importations et des plus nouveaux goûts:—
Cachemires de Paris, extra riches;
Mousselines de laine, dito;
Cachemires [illegible] prix moyens;
[illegible] de Paris;
Cachemires riches, imitation écossais;
Cinq caisses calicots américains, shalls soie riches; cravates [illegible] une caisse rideaux en mousseline; cotons damassés et unis, en couleur, pour rideaux; mousseline fine, à raies et à carreaux, pour moustiquaires; cravates pour dames, gants chevreau de première qualité.
Aussi—Pour clore et à très-bas prix:—Un envoi de toiles riches, couleurs [illegible] un envoi de toile d'Irlande, véritable; ainsi qu'un assortiment de marchandises de fonds, convenables pour les familles et l'usage des habitants. 26 sept

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire l'Arthémise, venant de Bordeaux:
50 barriques vin St. Julien,
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
150 caisses cerises à l'eau de vie,
50 do prunes do do
25 do absinthe.
26 sept N. DUDOUYT, 13 Toulouse

LE soussigné a établi un magasin au No. 9, rue du Canal, entre celles des Magasins et du Camp, où il offre à vendre les articles suivants:
Casimir par pièce et par caisse,
Satinet, dito dito
Cotonnade, dito dito
Flanelle par pièce et par balle,
50 douzaines chemises en flanelle bleue,
50 do chemises idem rouge,
50 do chemises à grandes raies,
500 paires pantalons en satinet bleu,
300 do do en tweeds,
500 do pantalons [illegible]
Paletots en satinet, idem en tweeds, idem en drap, surtouts en couvertures, idem en Postburg, idem en drap pilote.
Casquettes en fourrure, par caisse ou douzaine,
Idem cirées, do do
Idem en drap do do
Chapeaux de divers genres, par caisse.
16 sept JNO. BELLOW Jr.

PLANCHES! PLANCHES!

500,000 Pieds de planches de pin d'un pouce, idem à planchayer et à doublages, et voliches de différentes dimensions; 300,000 pieds de planches à planchayer, toutes préparées; madriers et planches à doublage, préparés [illegible] en usage par le charpentier. Une partie de ces planches arrive en ce moment au Nouveau Bassin.
On entreprendra de faire scier sur la demande des constructeurs ou des expéditeurs, avec promptitude et à des prix modérés.
Les personnes qui auront besoin de planches feront bien de venir me voir avant de faire ailleurs leurs achats.
C. D. BRADFORD, No. 5, Nouveau Bassin.
Le soussigné est agent de plusieurs grands moulins et se chargera de délivrer soit à la côte ou à des ports étrangers, des planches brutes ou préparées. Il peut fournir des charpentes de maison, des portes et des fenêtres, [illegible] pour le transport des [illegible] 12 sept—96

EN débarquement du navire H. W. Tyler, venant de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge St. Estèphe Medoc,
16 do do Graves, Blanquefort;
16 do do Macau Medoc;
54 barils Vin blanc Haut Sauterne.
A vendre par B. TALAMON,
16 sept 80 rue St. Louis

AVIS AUX CORDONNIERS.

LE soussigné offre à vendre à bas prix, les articles suivans:
Peaux vernis de Nys & Co;
Veaux cirés;
Maroquins noirs et en couleur;
Prunelle noire et en couleur;
Doublure en fil et en coton;
Fil à cordonnier gris et jaune, &c.
D. B. MACARTY,
23 sept 238, rue Bourbon

DEPOT DE Dentelles et Rubans, chez DAVID & CHAPUS, 93, rue de Chartres,—Importeurs de Marchandises Françaises, Anglaises, Allemandes et du Pays. 9 sept

CONFITURES—6 caisses en débarquement du brick P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 sep 26 Vieille Levée

CIGARES—30,000 Regalias et Imperiales, en débarquement du brick P. Soule, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
29 sep 26 Vieille Levée

CIGARES—35 milliers de différentes marques, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
29 sept 17 et 19, St. Louis

JAMBONS enveloppes—25 barriques Jambons enveloppes et au sucre, en débarquement et à vendre par BUDDECKE, WOODS & Co,
16 sept 92, Tchoupitoulas

GUERISON DES RHUMATISMES ET MALADIES DE NERFS.
BAGUES GALVANIQUES DU Dr. CHRISTIE.
CEINTURES, BRACELETS, BANDAGES, FLUIDE GALVANIQUE.

LES preuves de la puissance énergique du galvanisme deviennent chaque jour plus nombreuses. Dans la ville de New-York seule, plus de HUIT MILLE PERSONNES, en moins d'une année, ont été complètement guéries de maladies chroniques très douloureuses, qui avaient résisté aux moyens les plus puissans de la médecine.
Les certificats suivans ont été pris au hasard parmi une masse de documens du même genre.

EPILEPSIE & PALPITATIONS.
Le Rev John Bristed, gendre de John Jacob Astor de New-York, pasteur de l'église Episcopale de Bristol, R. Island, était depuis longtemps sujet à de violentes attaques d'épilepsie, suivies de palpitations. Pendant trois années, le malade avait été obligé d'abandonner l'église et ses devoirs. Après avoir eu recours aux bagues, aux bandages et au fluide, M. Bristed s'est trouvé beaucoup mieux. Sa santé revient, et tout symptome d'épilepsie a disparu.

GOUTTE ET RHUMATISMES.
Dr. Christie, je dois attribuer ma guérison à la puissance de vos articles galvaniques, puisque j'avais en vain essayé tous les remèdes. C'est à leur usage que je dois d'être guérie de la goutte, accompagnée de douleurs rhumatismales et d'une grande débilité de nerfs.
MARIE JACKSON, 100 Bank A. New-York
Madame M. Jackson est parente du major M. M. Noah, écrivain bien connu à New-York, qui atteste la vérité de son certificat.

APPOPLEXIE ET PARALYSIE.
Le capitaine Tornes, No. 70, rue Bridge, Brooklyn, est dans sa 70ème année. Sa santé était fort bonne, mais depuis trois ans il l'avait perdue. Sur l'avis de son médecin, il suivait un régime, lorsqu'il fut frappé, dans la rue, d'apoplexie. Lorsqu'il survint à lui, il s'aperçut qu'une partie de son côté droit était privé de vie. Ses médecins l'ayant examiné prononcèrent qu'il était atteint d'apoplexie et de paralysie combinées. Ses amis lui persuadèrent alors d'essayer le fluide galvanique; on lui acheta une paire de bagues, avec bandages et une bouteille de fluide. Vingt-quatre heures après avoir fait la première application, il y avait déjà retour à la vie dans les parties frappées de paralysie; la transpiration reprenait son cours. Cinq jours plus tard, le malade pouvait lever le bras et se servir de la main; en trois semaines il marchait seul. Il y a déjà six mois que le capitaine Tornes est remis sur pied, aucun symptome d'apoplexie n'a reparu, et le malade jouit du plein exercice de ses facultés.
☞ Le public doit se défier des nombreuses contrefaçons. Le Dr. Christie n'a qu'un seul Agent dans chaque ville de l'Union. A la Nouvelle-Orléans, cet agent est la maison GUION & Co,
5 sept—1m. Coin des rues Canal et St-Charles.

AU COURS DE MM. D'ECRITURE DOLBEAR.
RUE DU CAMP, NO. 15.

LES écoliers depuis l'age de 7 jusqu'à 50 ans, recevront des leçons qui leur donneront de suite une écriture franche, rapide et élégante.
Les écoliers écrivent de 9 heures à midi, ou de 4 heures à 9 P. M. Les Dames de 3 à 6 heures P. M. 15 sep—20

Bureau d'Agence Générale.

LES soussignés ont ouvert, à dater de ce jour, [illegible] de la Bourse, No. 4, entre les rues [illegible] d'Agence Générale.
Ils se chargeront de toute espèce de recouvrements, productions, règlemens et balances de livres, copies, etc.
Dans le cas, où pour transactions importantes, une garantie serait demandée, ils se chargent d'y satisfaire.
Le règlement pour toute collection qui leur [illegible] aura lieu tous les lundis.
Leur bureau sera ouvert de neuf heures à trois, [illegible] et de cinq à sept heures P. M.
Une agence spéciale pour le nettoiement et l'entretien des cheminées à l'année est établie à leur bureau.
Nouvelle-Orléans, 20 août 1846. M. BERTUS, H. RUFFIER.
21 aout

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE PERPÉTUELLE est actuellement prête à faire des assurances contre les pertes ou dommages occasionnés par le feu, concurremment avec les assurances sur la navigation de mers et rivières.
Bureau No. 35, rue du Camp.
17 aout—6m A. BROTHER,—agent

AGENCE DE L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

NELLE ORLEANS, 13 Nov. 1845.
L'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN de New-York d'après les termes de sa charte, a clos ses comptes le trente quatre du mois dernier, et après avoir payé tous ses sinistres, y compris le grand incendie du 19 juillet dernier, il lui est resté en valeurs réelles $675,839 60. Depuis, le montant des primes perçues, s'élève à plus de $100,000, ce qui établit un fond d'au moins $780,000.
Depuis le 4 du mois dernier, les parties qui contractent avec la compagnie n'entrent pour rien dans les pertes éprouvées au commencement de cette année. D'après l'exposé ci-dessus et la circonstance qui vient d'être mentionnée, le soussigné est d'opinion que ce système offre une sécurité plus qu'ordinaire aux personnes qui désirent effectuer des assurances.
Des Polices contre les risques du feu, des rivières et de la mer, seront fournies par L. MATHEWS, Agent.
14 nov Encoignure Camp et Commune.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
CHEMISES FRANÇAISES,
Rue Bourbon, 276, entre Dumaine et St Philippe.

MME. J. HENRY a l'honneur d'informer les Messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'elle vient de transférer du No. 77 rue St. Louis, au No. 100, rue Royale, son atelier spécialement destiné à la confection des chemises sur ordre et sur mesure. Elle remercie très sincèrement ces Messieurs du patronage bienveillant qu'ils ont bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour. Elle espère, tant par le fini que par la célérité de son travail, obtenir la continuation d'une aussi flatteuse approbation. Elle s'occupe toujours des broderies, dites tapisseries.
Les bonnes couturières trouveront toujours de l'ouvrage chez Mme. J. Henry, qui acceptera des apprenties pour l'un et l'autre genre de travail. av—30

JOHN M'CARTY, MECANICIEN, No. 134, Rue du Camp.
VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de lieux d'aisance. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, &c., Baignoires, à douches. Il pose et répare les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en plomb pour navires. Les ordres seront fidèlement exécutés et les prix modérés. 4 fev—1an

Aux Habitans Sucriers.

LES soussignés offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivans, savoir:
Lampes pour sucreries à huile.
do do do à gaz.
Cuillères et écumoires en cuivre.
do do en fer battu.
Tubes pour purger le sucre, d'après le nouveau procédé.
Briques à feu pour monter les équipages.
Gaz et toute espèce d'huiles.
Les soussignés peuvent recommander les lampes à gaz comme tout ce qu'il y a de mieux. Ces lampes ne brûlent que dix cents de gaz par quatorze heures, et cela, sans aucun soin. S. MASPEREAU & Co. rue Condé, No. 22

A VENDRE à des prix très réduits:—Un grand assortiment de lampes à gaz, à huile et à huile chimique. AUSSI—Huile, Gaz et Huile Chimique. S. MASPEREAU & Co.
8 sep—jsq 1n rue Condé, No. 22

Grates, Poeles, Cuisines.

LES soussignés arrivant du Nord, offrent à vendre à des prix très modérés, les articles suivans importés par eux, savoir:
600 grates assortis.
300 poêles do
350 cuisines do
Ils se chargeront du posage des grates, poêles et cuisines. S. MASPEREAU & Co, Rue Condé, No. 22

Aux Marchands de la Campagne.

LES soussignés venant d'arriver du Nord, offrent à vendre en gros, aux prix les plus modérés, les articles suivans, importés par eux, savoir:
Un grand assortiment de ferblanterie.
do do do articles en fonte.
do do do ustensiles de cuisine.
do do do ferblanterie peinte.
do do do baquets en bois.
Les soussignés s'étant arrangé avec les manufactures du Nord, font savoir aux marchands de la campagne, qu'ils pourront à l'avenir leur offrir constamment un assortiment complet de ces mêmes articles.
8 sep S. MASPEREAU & Co, Rue Condé No. 22

G. & R. BUCHANAN, No. 64, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre—
BACON—135 boucauts jambons, plats-côtes, épaules.
PORC—600 barils mess, prime, etc.
GRAISSE—766 barillets et 20 barils en feuille et choix.
FARINE—375 barils du Missouri.
TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces marques de choix
CORDE D'EMBALLAGE—400 rouleaux première qualité du Kentucky; 100 do Missouri, bon marché.
FICELLE—50 balles, première qualité.
CHANVRE—400 balles passé au sereau.
WHISKEY—50 barils rectifié, 20 do vieux Bourbon.
18 mai

LE soussigné devant bientôt partir pour l'Europe, prévient les Marchands de la ville et de la campagne, qu'à partir de ce jour, il vendra à des prix réduits, pour du comptant.
Il a maintenant en magasin et en débarquement du navire Octavius, du Havre:
Chapeaux de paille pour hommes,
Do do pour enfants,
Gants de filet, noirs et blancs; mitaines de filet, longues et courtes,
Gants fil d'Ecosse pour hommes,
Do do pour dames,
Chemises de couleur en belle qualité,
Chaussettes et gants fil écru,
Bas de coton blancs, pour dames et fillettes,
Coutil tout fil haute nouveauté,
Do do blanc; cotonnade française,
Mouchoirs batiste en fil,
Do do en fil d'Ecosse; éventails,
Rubans de satin et de taffetas; Prunelle noire,
Bas et chaussons d'enfants, mouchoirs imitation madras,
Bretelles sans couture, et autres qualités,
Jolies bourses en soie pour dames; corsets français,
Jupons en crinoline; cols de satin pour hommes,
Cravates noires et couleurs; fil à cordonnier gris et jaune,
Cartes à jouer françaises et américaines,
Un bel assortiment de savons fins,
Papier rayé, peignes, agrafes noires et blanches, galons coulisses, lacets de soie pour bottines, brosses, boutons cuirs à rasoirs, houpes à poudrer, cordonnet en soie, en poil de chèvre et en coton, aiguilles, épingles, miroirs lunettes, fil de Rennes, soie à coudre, colliers, bracelets boucles coton, dés à coudre, &c. &c.
7 avril O. TALAMON, 44, rue de Chartres

A VENDRE en magasin:
3 quarts pipes Eau de vie vieille, Champagne;
500,000 Bouchons pointus,
300,000 do longs et demi longs, pour vin;
100 caisses Liqueurs superfines et surfines;
150 do Vin rouge Medoc;
50 do Kirsch, marque Jeanrenaud;
50 do Absinthe, do;
200 do Vin blanc, demi et large bouteilles;
100 barriques bon Vin rouge ordinaire;
10 do Vin rouge Chateau Leoville;
4 do do Cantenac;
100 barils Vin blanc Haut Sauterne;
70 moyennes boites Truffes;
100 rames Papier à lettre;
1200 paniers Anisette superfine et surfine;
140 caisses Curaçao superfin et surfin, par POUGET FILS, 147, rue Royale,
19 aout entre St. Louis et Toulouse.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Thracian, de Bordeaux:
48 barriques vin rouge Montferrand,
12 do do St Emilion No. 3
4 do do St Emilion No. 2
4 do do St Estèphe Medoc
9 demi barriques vin rouge St. Emilion No 3
9 do do do St. Emilion No. 2
9 do do do St. Estèphe Medoc.
F. & J. LACOSTE,
29 aout 105 rue Royale

EN débarquement du navire Lorena de Bordeaux:
20 barriques vin vieux, St Emilion, No.—1.
18 " " " " " 2.
24 " " " " " 3.
24 " " " " " 4.
16 " " St-Julien Médoc.
4 " " Chateaux Margaux.
4 " " " Lafitte.
4 " " " Léoville.
72 demi barriques même qualité.
600 caisses de 12 et 24 demi bouteilles vin St-Emilion, St Julien, Chateau Margaux, do Leoville, Haut Barsac et Haut Sauterne.
100 milliers bouchons fins et extra fins et pointus.
100 paniers anisette de Champion, superfine.
18 caisses prunes en pobands et rondelles.
EN MAGASIN:
40 paniers bouteilles vides de 22 onces.
100 " huiles.
3000 boites sardines grandes et petites.
200 " sepa à l'huile.
100 " petits pois au beure.
50 caisses liqueurs assorties.
50 " absinthe.
800 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons.
100 paniers guignolet.
25 caisses vin muscat.
25 paniers champagne (cordon rouge) en grandes bouteilles et demi.
50 demi barriques vin blanc très vieux.
à vendre par NUMA LACOSTE,
31 juil. No, 103, rue Royale

EN débarquement du navire Lorena venant de Bordeaux:
60 barriques vin rouge, Graves Blanquefort.
48 do do St-Stèphe Medoc.
38 do do Macau Médoc.
12 do do vieux, St-Julien Médoc.
54 barils vin blanc Haut Sauterne.
10.000 étiquettes dorées, pour vins rouges.
En magasin, d'importation antérieures:
Vin rouge ordinaire, bon vin rouge pour familles, quelques barriques vin rouge très vieux: Vin rouge ordinaire et vin vieux en caisses de 12 bouteilles; Vin rouge et vin blanc en 1/2 bouteilles
Vin blanc de Jurançon en bouteilles, curaçao, marasquino, huile d'olive, bouchons de toutes qualités, à vendre par B. TALAMON,
13 juil. 80, rue St-Louis.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Talma, de Bordeaux:
10 barriques de Vin rouge. Médoc;
16 do do Pauillac, St. Estèphe et Margaux
18 demi barriques Vin blanc Sauterne;
9 dito Vinaigre;
12 caisses de 12 bouteilles Vin blanc Sauterne;
25 do 12 do et 24 demi bouteilles Vin rouge Margaux;
10 caisses de 12 bouteilles Liqueurs superfines assorties;
3 balles contenant environ 30,000 bouchons, diverses qualités;
3 caisses de 12 paubans prunes sèches;
5 do de 12 à 18 boites transparentes prunes sèches.
VOR. MAIGNAN,
20 juil 87, rue St. Louis.

SULPATE de Quinine français, en caisses de 50 onces, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

A VENDRE au débarquement du Thracian, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge.
108 demi do vin blanc.
AUSSI EN MAGASIN:
83 caisses prunes sèches en pobans.
50 caisses vin vieux, de Bordeaux, diverses marques.
4 demi pipe vieille eau de-vie.
8 quarts do do Maglory, 1825.
80 barriques vin rouge, qualité supérieure.
50 do bon vin pour familles
J. et J. TARDOS,
20 aout rue Conti, No. 15.

TOILE, Corde d'emballage, et ficelle—400 pièces toile du Missouri et du Kentucky,
700 rouleaux corde do. do.
100 balles ficelle, à vendre par
7 juil G & R BUCHANAN & Co.

EMMAGASINAGE! EMMAGASINAGE!

LES soussignés sont entièrement préparés à recevoir de la Levée et des magasins, toutes sortes de marchandises et de produits de l'Ouest, dans le plus bref délai, dans des magnifiques entrepôts à l'épreuve du feu, nommés "Western Phenix, Union, Union No. 2 et Branch," et dans cinq autres entrepôts et magasins. Ayant beaucoup de monde à leur disposition ils peuvent en tout temps nettoyer et réemballer le chanvre de la manière la plus expéditive, et en même temps [illegible] proprement que possible, ainsi, pour la corde [illegible] d'emballage, qui aurait été endommagée de quelque façon que ce soit, à bord ou dans les magasins.
Nous avons en ce moment de la place pour la valeur de 30,000 barils. EMERSON, TOURNE & Co.
20 juin 136, Tchoupitoulas

CHAPELLERIE PARISIENNE [illegible]
L. SIMONET [illegible] vient de recevoir [illegible] Chapeaux dernière mode [illegible]
3 caisses chapeaux soie extra fin;
2 do do castor blanc;
1 do do feutre noir et gris;
100 douz. chapeaux paille d'Italie, pour hommes [illegible]
100 do do do do pour enfants
25 do do do do cadets
2 do do soie pour Amazone
6 do do flambards gris et noir pour cadets;
Aussi un grand assortiment de fournitures, taffetas que peluche, Bordaloue, coiffes; cuirs coussins, etc. [illegible]

VINS de Bourgogne—25 caisses des meilleures marques, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
28 sept 36, Chartres

REÇU par les derniers arrivages du Havre, un nouvel assortiment de couverts argentés au galvanisme par les procédés de MM. de Ruolts & Elkington, à vendre par les soussignés seuls agens des propriétaires brevetés. LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, Chartres

EAU-DE-VIE d'Alex. Seignette, en douane et ayant droit au drawback:
5 demi pipes, et 3 quarts de pipes à vendre par LOISON & SILVESTRE,
28 sept 36, rue de Chartres

COGNAC Pellevoisin—10 demi pipes cognac, 4e preuve 30 quarts do do. à vendre par
4aout—15 TH BAILLY BLANCHARD, 90, Douane.

10 barils vieux cognac Pellevoisin de 1815, 1re preuve. 10 barils de 1825, 1re preuve, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 90, Douane.

3 Boucauts de Casse, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 90, Douane.

1 Caisse moutarde française, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4 aout 90, Douane.

200 Barils Noir Animal en poudre, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 90, Douane.

100 Boites Patés Truffés, assortis, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD,
4aout 90, Douane.

ABSINTHE suisse &c.—70 caisses absinthe suisse, Yersin et Lecoultre,
56 do do Sauvajol,
37 do Kirsch,
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

GENIEVRE DE HOLLANDE—12 pipes genièvre de l'Etoile, importation directe, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co,
4 aout 11 et 15, rue St Louis

PRUNES—45 caisses prunes à l'eau de vie,
38 do cerises do
12 do raisins do
A vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4aout 11 et 15 St Louis

ABSINTHE suisse—60 caisses des marques Yersin, Lecoultre, Ed. Pernod et Berthoud, en débarquement du navire James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ABSINTHE—2 barils de Yersin Lecoultre en débarquement du James N. Cooper, du Havre, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orléans

ALCOHOL—20 barils alcohol, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

MERISE—50 barils 1ere qualité, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

ANISETTE—30 barils anisette rose et blanche, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

LIQUEURS assorties—50 caisses, à vendre par COURVOISIER & Co.
21 juil Encoignure Royale et Orleans

A VENDRE en débarquement du navire Lorena, venant de Bordeaux:
180 milliers bouchons pointus,
1 [illegible] champignons secs, par N. DUDOUYT
11 juil 13, rue Toulouse

CLARET—100 caisses St. Emilion 1844, en débarquement du Talma, de Bordeaux, à vendre par TROISGROS & LAMPRE,
20 juil 26, Vieille Levee

VIN de Malaga—40 barils et quarts dito, à vendre par AUG. MOLIER, 90, St Louis
11 juin

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux—200 caisses Vin St. Julien, Médoc, étiquettes et capsules, ayant droit au drawback, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale

WHISKEY—120 barils vieux Whiskey, Old Reserve; 50 do do Monongahela, 55 do Bourbon, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11 rue Conti

VIN rouge en barriques—150 barriques, diverses qualités, à vendre par CHS. DUFOUR,
1 aout 11 rue Conti.

PETITS POIS—500 boites petits pois, marque Duffes, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR, 11 Conti
12 aout

GOMME—10 futailles gomme blanche tirée du Senegal, en magasin et à vendre par CHS. DUFOUR,
13 aout 11, rue Conti.

VINS de Bourgogne—25 caisses vin de Bourgogne supérieur, à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
27 juil 36, Chartres

CHAPEAUX laine—20 caisses noirs et blancs, à vendre par FROST & Co.
14 juin 10, Magasins

CHAPEAUX de toile cirée—10 caisses pour l'usage des marins, à vendre par FROST & Co.
13 juin 10, Magasins

CAFE HAVANE—144 sacs café fin vert, en débarquement du brick Talma, à vendre par L. CANTIN, 42 Gravier
11 mai

VIN de Marseille—100 barriques vin rouge et [illegible] à vendre par J. F. BERCIER & Co.
17 juin 54 Vieille Levée

VIEUX Cognac—A vendre en douane, avec le bénéfice de drawback
4 demi pipes, 6 quarts de pipes vieux Cognac, importés par le navire Alesto, de Bordeaux. HEPBURN & TURPIN,
25 mars No. 11, rue Royale.

EAU DE VIE de Cognac—Pour la clef de la douane
10 demi pipes de la marque Rasteau & Charroyer,
20 quarts do do.
A vendre par RAYMOND CABUZAC,
4 aout 34, Vieille Levee

EN débarquement du navire Talma de Bordeaux:
25 caisses sardines à l'huile, 2 caisses petits pois
40 barriques St Emilion No. 4,
24 milliers bouchons extra fins,
A vendre par NUMA LACOSTE
21 juil 103 Royale

EN débarquement du navire Talma, de Bordeaux,—
5 demi pipes, 10 quarts de pipes Eau de vie Maglory 1825, supérieure.
36 barriques Vin rouge de Bourg, premières côtes
72 tierçons Vin blanc Haut Barsac, de 1843, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

EN débarquement du navire Magdola, venant de New-York:
101 caisses Prunes en paubans de diverses grandeurs, à vendre par J & J TARDOS,
23 juil 15 rue Conti.

A VENDRE par les soussignés
30 barriques Vin rouge St Julien 1840. J & J TARDOS, 15 Conti.
23 [illegible]

RIZ—49 tierçons riz récemment battu, en magasin et à vendre par L. D. C. WOODS, 80 Magasins
14 juil

FARINE—500 barils des moulins de Saint Louis, nouvellement moulue, à vendre par JAMES E WOODRUFF,
2 sept 60, Camp

LE soussigné offre en vente les articles suivans: [illegible] de Boulogne, vermicelle, [illegible] MUSCAT—100 caisses, qualité supérieure; HUILE—100 paniers, marque de Plagniol; VERMICELLE ET MACARONI—300 caisses, article [illegible] DATTES—6 barils, 1re qualité.
1 juil D. & E. LANATA, 9 et 10 Jefferson

CHAUX—300 barils de Thomaston, à $1. 25 par baril, à vendre par ROBERT MURPHY,
31 aout 94 Vieille Levée

SUCRE HAVANE—350 caisses sucre blanc, jaune et brun, à vendre en magasin, par L. CANTIN, 42 Gravier
25 aout

RAISINS—200 caisses raisins Malaga, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

RAISINS—120 caisses Malaga supérieur, en grappes, à vendre par L. CANTIN,
20 juil, 21 Gravier

SUCRE HAVANE—400 caisses sucre blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

AMANDES—100 caisses amandes douces sans coques, 15 do amandes amères, en débarquement du brick Grecian, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42 Gravier

SUCRE—40 caisses en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par L. CANTIN,
1 sept 42, Gravier

VINS ROUGES EN BARRIQUES—250 barriques de diverses qualités, à vendre par LOREILHE & Co,
19 aout Encoignure Royale et Douane

POST-NOTES et coupons de la Banque des Citoyens—A vendre par WYLEE & EGANA,
7 juil 52 Bienville

CAFE RIO—400 sacs excellent café fin vert, en double sacs, à vendre par J W STANTON & Co.
1 sept enc. Magasins et Lafayette

MAIS—2000 sacs 1re qualité, en magasin et à vendre par JAMES E WOODRUFF,
17 aout 60 Camp

BALAIS—300 douzaines balais de maïs, à vendre par JAMES E. WOODRUFF,
17 aout 60, Camp

AMANDES amères—20 sacs, nouvelle récolte, venant d'arriver par le brick L. Copeland, de New York, à vendre par L. CANTIN,
25 aout 42 Gravier

6 CAISSES Seringues garnies, grandes petites, et en débarquement du navire Vaillant, à vendre par NUMA LACOSTE, 103, Royale
30 jn

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—144 caisses, en débarquement du navire Arkansas, de la barque Chester et du brick Ottoman, à vendre par R G HOBBS, 12 Douane.
21 jt

VIN de Marseille—34 barriques Vin vieux pour famille, à vendre par J F BERCIER & Co,
24 aout 54, Vieille Levée

MAIS—3000 boisseaux mais, en magasin et à vendre par [13aout]

HUILE—3,000 gallons huile de baleine blanche, à vendre par J W STANTON & Co,
19 aout Encoignure Magasins et Lafayette

VERITABLE ABSINTHE Suisse en magasin, à vendre par J & J TARDOS,
30 av No. 15, rue Conti.

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par
29 juillet B TALAMON, 80, St. Louis

CHAPEAUX—En débarquement du navire Queen Victoria, de la barque Louisa, etc.
70 caisses chapeaux de différentes marques, Palo Alto, chapeaux de soie, de Russie, de loutre, etc., à vendre à bon marché par FROST & Co,
15 sep 10 Magasins

BOTTES et Brodequins Russett—3000 paires en magasin et en débarquement de la barque Thetus et à vendre par G W DUNBAR,
15 sept 30 Douane

Le Dépot de Couvertures Françaises de GRANIER,
Est transféré à H. DE GOER & RIFFLARD, No. 21, rue des Magasins.
SUCCESSEURS DE FEU J. MAGNA.

☞ AVIS—Les soussignés ayant été nommés par M. Z. Granier fils, de Montpellier, SEULS AGENTS à la Nouvelle-Orléans pour la vente de ses COUVERTURES SUPERIEURES, ont la satisfaction d'annoncer aux habitants du Sud et aux négociants, qu'ils sont actuellement prêts à remplir les ordres qui leur seront donnés
H. DE GOER & RIFFLARD, Seuls agents de la manufacture de Granier.
8av Nouvelle-Orléans, 21, rue des Magasins.

MAIS—15,000 boisseaux en magasin et à vendre par L D C WOODS,
14 juin 80 Magasin

VINS—815 barriques vin rouge ordinaire Bordeaux St Julien, St. Estèphe, St. Emilion et Montferrand, 70 barriques ordinaire de 1843 et 1844, St. Julien et Montferrand,
36 barriques do vieux Chateau Lafitte, Leoville, Pauillac Médoc et Chateau Margaux Médoc.
[illegible] barriques Vin Vieux do do Merman,
25 barils vin blanc Sauterne,
180 caisses vin rouge St Julien, St. Estèphe et Margaux
40 do do vieux Haut Brion, Chateau Latour, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & Co.
4 aout 11 et 15 St Louis

AUX [illegible] FRANÇAISES, 98 [illegible] rue Toulouse [illegible] 98, rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe.
PERINAUD,

INFORME le public et les marchands de Nouveautés que, par suite de la grande quantité d'ouvrage qui lui sont confiés pour réparer, et pour la commodité des personnes qui habitent les quartiers supérieurs de cette ville, il vient d'ouvrir deux nouveaux magasins, 98, rue de Chartres, encoignure Conti et 98 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.
La vogue que lui ont fait obtenir ses bonnes teintures par la vapeur, et la perfection des apprêts, dont la supériorité ne laisse plus aucun doute, lui ont attiré sa nombreuse clientelle.
A cet effet, il recommande à Messieurs les marchands en gros de ne pas se méprendre, s'il désirent être bien servis, car lui seul possède dans ce pays les métiers, presses, cylindres mécaniques pour moirer les étoffes de soie et tous les objets indispensables à cette exploitation.
Aussi l'extension qu'il donne à ce genre de travail le met à même de faire d'aussi grandes entreprises, et d'offrir le même résultat que dans les premières manufactures de France et des Etats-Unis. Il prie les personnes qui n'auraient pas été satisfaites des objets qu'elle auraient confiés à ceux qui exercent cette profession de vouloir bien mettre son savoir à l'épreuve.

TEINTURES ET NETTOYAGES
d'habillements pour hommes et dames, tels que:
Robes de Soie et Velours, Pardessus, Pantalons,
Cachemire, Satin, Gilets, Redingottes,
Merinos, Mousseline, Manteaux, Cravattes,
Châles tous genres, Garnitures Velours,
Blondes, Crêpes, Toutes espèces d'étoffes
Rubans, Gants de soie, d'ameublement,
Ombrelles, Voilettes, Tapis, Rideaux.

Spécialité pour Deuil,
Noir fin garanti ne pas déteindre
Chapeaux de paille blanchis et remis à la dernière mode. Etoffes noires, teintes en couleurs claires ou foncées. Teintures en pièces de Mérinos, Mousselines, Casimirs, Draps, etc.
Je préviens les personnes de ne remettre aucun objet qui leur serait demandé en mon nom, attendu qu'il avait eu à me plaindre des commis qui avaient été employés chez moi je n'en ai plus; je ne réponds que des objets remis aux trois adresses indiquées plus haut.
16 sep—2m PERINAUD.

Bureau des Naissances et Décès,
PASSAGE DE LA BOURSE, PRÈS LA RUE BIENVILLE.
AVIS AU PUBLIC.

AYANT été nommé Annotateur du Bureau des Naissances et Décès pour la paroisse et ville d'Orléans j'invite les habitants de la susdite paroisse et ville, à vouloir bien se conformer aux dispositions de la loi ci après citée:
ACTE, APPROUVÉ LE 6 MARS 1819.
ART. 1er. A partir de l'adoption du présent acte, la naissance de tout enfant libre, né dans la paroisse d'Orléans, devra être déclarée au dit Bureau dans le laps de trente jours; cette déclaration devra être faite conformément à la troisième section de l'acte dont celui ci forme partie supplémentaire; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la dite section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq; la moitié de laquelle amende sera au profit de l'Etat, et l'autre moitié à celui du dénonciateur.
ART. 2nd. Le décès de toute personne libre, résidant dans la paroisse d'Orléans, devra être déclaré dans le laps de trente jours. Cette déclaration devra être faite par les plus proches parents de la personne décédée, s'ils sont sur les lieux, et en cas d'absence de ceux-là, par l'exécuteur testamentaire, s'il en existe un, s'il n'en existe pas, par le propriétaire ou locataire de la maison dans laquelle résidait le défunt, lors de sa mort; et toute personne contrevenant aux clauses stipulées dans la présente section, sera passible d'une amende qui n'excédera pas dix piastres, et ne sera pas au dessous de cinq.
Le soussigné se verra contraint à sévir contre toutes personnes qui négligeraient ou refuseraient de se conformer aux clauses de l'acte précité.
10 avril F. M. CROZAT.

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par MM. BOREL & BEROWSKI, rue Jefferson entre Chartres et Levée, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maître et ouvriers, de toute classe; MM. Borel & Berowski sont toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez MM. Borel & Berowski, les capitaines de navires et de steamboats armateurs et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de grocerie, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes, et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée, ou saisie par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus, des gardes malades.
☞ ILS PRETERONT DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
MM Borel & Berowski fourniront des apprentis à ceux qui en désireront. Toutes les personnes recommandées par eux, seront munies d'un certificat attestant leur moralité, etc.
En outre, MM. Borel & Berowski se chargent de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, etc. 3 sept—1an

BUREAU DE PLACEMENT
POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE.
Gratis pour ceux qui demanderont des employés de toute condition et des manœuvres journaliers.

LE nouveau bureau de placement établi par M. J. B. CABOS, rue Madison, No. 16, se recommande aux personnes de la classe ouvrière, maîtres et ouvriers, de toute classe. M. Cabos est toujours à même de les pourvoir dans le plus bref délai.
Les propriétaires qui ont besoin de faire bâtir ou de faire réparer leurs propriétés, en s'adressant au dit Bureau, peuvent être mis en rapport avec des entrepreneurs qui leur offriront les marchés les plus avantageux.
Chez M. Cabos, les capitaines de navires et de steamboats armateurs, ship masters) et les chefs de tous autres établissements trouveront constamment des teneurs de livres, commis de grocerie, cuisiniers, maîtres d'hôtel, garçons de salle, barkeepers et servantes et autres en général.
On y trouvera également des gardiens de jour et de nuit pour marchandises sur la Levée ou saisies par voie de justice, lesquels fourniront des sécurités pour leur probité; plus des gardes malades.
☞ IL PRETE DE L'ARGENT SUR DEPOT.
Les étrangers arrivant trouveront au dit bureau l'adresse des maisons où ils seront logés et nourris à bas prix.
Mr. Cabos fournira des apprentis à ceux qui en désireront. En ce moment des ouvriers charpentiers, menuisiers, ferblantiers et autres états sont demandés au dit bureau, ainsi que des ouvrières couturières, servantes, gardiennes d'enfants, &c. &c.
En outre, M. Cabos se charge de vente de propriétés, de location d'esclaves et de maisons, &c. [illegible]—1an

FARINE—400 barils farine de St. Louis, marque de choix, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co.
10 sept No. 158, rue Tchoupitoulas

FARINE aigre—200 barils en bon ordre, à vendre par EMERSON, TOURNE & Co.
10 sept No. 158, rue Tchoupitoulas

VEAUX CIRES—20 douzaines veaux de Nantes, à vendre par RAYMOND CABUZAC
10 sept 34 Vieille Levée

HUILE—100 paniers huile d'olive, 24 onces, d'Avignon et de Nice, à vendre par RAYMOND CABUZAC
10 sept 34 Vieille Levée

VIN EN CAISSES—100 caisses de 12 bouteilles vin rouge de Haut Brion Larose, de la récolte de 1841, à vendre par RAYMOND CABUZAC,
10 sept 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Diogène, de Marseille—
110 barriques vin rouge
100 caisses absinthe de Sauvajol & Bonneton & Co.
200 do salaisons, olives, anchois, capres & &
200 dito eau fleur d'oranger—à vendre par RAYMOND CABUZAC
2 sept 34 Vieille Levée

TOILE D'IRLANDE A BAS PRIX.

LE soussigné offre à vendre, huit caisses de toiles de l'Irlande, qu'il vient d'acheter [illegible] à des prix extrêmement bas. Ces toiles [illegible] pour des familles. Ceux qui ont besoin de [illegible] de venir examiner celle-ci au No. 33, rue de Chartres, encoignure Douane
3 sept C. M. SIMPSON

NOUVELLEMENT reçu et à vendre en magasin
50 caisses anchois.
30 do salaisons assorties, par S. Vs. BARRETT, 21 Gravier
2 sep

A VENDRE en débarquement du navire le Thracian venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge.
100 paniers anisette superfine.
50 caisses liqueurs superfines, en bouteilles et flacons.
600 boîtes et demi boîtes sardines.
EN MAGASIN
1,000 caisses vin rouge St Julien, Chateau Lafitte, Chateau Margaux et Cantenac.
100 caisses vin blanc Haut Sauterne et Barsac.
50 do 24 demi bouteilles do.
100 do liqueurs surfine
40 douzaines encre ne bouteilles, de litre, à vendre par S. Vs. BARRETT,
3 sep 21 Gravier

FONDS de la Banque des Citoyens, à vendre en sommes à convenance, par LEOPOLD JEANNET,
1er sept 22, rue St Louis

EN débarquement du navire Thracian, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
240 barriques vin rouge, de diverses qualités;
124 barils et demi-barriques vin blanc Haut Sauterne;
5 quarts de pipe vieille eau de vie, 4me preuve;
12 quarts de pipe eau de vie fine Champagne, 1815
26 aout—1m G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

EN magasin et à vendre par le soussigné, pour clore diverses factures:
130 barriques vin rouge différentes qualités,
30 demi do. do do
50 barils vieux vin blanc Haut Sauterne,
200 caisses vin rouge Haut Brion, Latour, Gruau la rose, Lafitte et Margaux,
20 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne 1822,
100 caisses vieux vin Chambertin,
20 paniers huile d'olive, marque Plagniol,
300 demi boites sardines à l'huile. C. DUFOUR,
8 sept 11 Conti

VIN de Bergasse—50 barriques en débarquement du navire Dingènes, à vendre par les soussignés. J. F. BERCIER & Co,
5 sept 54, Vieille Levée

VINS de Bordeaux—50 barriques Pauillac Medoc, 78 barils Sauterne, reçus par le navire Thracian, à vendre par J. F. BERCIER & Co.
5 sept 54, Vieille Levée

REÇU par le navire Thracian—16 barriques vin rouge de choix, marque Brankfort, à vendre à $45 la barrique. On ne pourrait trouver ailleurs ce vin à moins de $60—Les personnes qui désirent avoir du vin de choix peuvent venir le goûter et juger par elles-mêmes.
Reçu par le navire Diogène, cinquante barriques vin de Bedford, et 100 paniers huile de Plagniol.
5 sept D. LANATA, No. 10, rue Jefferson

HUILE de blanc de baleine—2000 gallons, épurée, d'hiver, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

BLANCS de baleine—250 caisses assorties de grandeurs, à vendre par J W STANTON & Co,
15 sept Enc. Magasins & Lafayette

EN débarquement du H. W. Tyler, de Bordeaux:
32 paniers vin rouge;
210 do cérises à l'eau de vie;
54 do fruits au jus;
10 do prunes en jarres.
A vendre par R. CABUZAC,
15 sept 34 Vieille Levée

A VENDRE par le soussigné en débarquement du navire Lydia, de Bordeaux:
30 barriques vin rouge, diverses marques,
40 demi barriques vin blanc, Sauterne,
50 caisses de 12 bouteilles vin rouge, Margaux,
10 caisses de 24 1/2 do do
20 caisses de 12 bouteilles vin blanc, Sauterne,
10 do 24 1/2 do do do
VOR. MAIGNAN,
1 aout 87, rue St. Louis

RECEMMENT reçu de Marseille par le navire Mozart, et à vendre par les soussignés:
100 barriques vin Bergasse; 50 demi-barriques idem;
100 caisses vin muscat; 25 do Lunel, supérieur;
125 caisses olives, capres et cornichons;
10 balles amandes à coques tendres;
200 paniers huile de J. Plagniol; 100 demi-paniers idem;
50 paniers idem de 24 demi-bouteilles; 50 paniers idem de 12 demi-pipes.
J F BERCIER & Co,
1er avril 54, Vieille Levée

Plomb en Feuilles, et Tuyaux en Plomb, Patentés.

LE soussigné a continué à manufacturer des tuyaux en plomb, pour lesquels il a obtenu un brevet, et appelle l'attention des planteurs et autres sur l'avantage que procèdent ces tuyaux, qui offrent de grandes facilités pour conduire l'eau d'une grande distance, soit des sources, mines ou des pompes. Les habitans de la côte pourront facilement obtenir toute l'eau qui leur est nécessaire, en faisant usage de ces tuyaux. On peut les faire de toute dimension, depuis un quart de pouce jusqu'à quatre pouces, selon qu'on le désire. C'est sans contredit le conducteur le moins dispendieux.
On peut remettre les ordres au manufacturier, qui les remplira sous le plus bref délai:
W. W. THOMPSON, à St. Louis (Missouri) ou à ses agents, KENNETT & DIX,
23 oct—1an 71, Rue Poydras, Nlle-Orléans.

TRAITES à vue sur Boston, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co

BUREAU DE LA VOIRIE—PREMIERE MUNICIPALITE.

RESOLU que le voyer [illegible] en date du 17 juin 1846, à annoncer dans la gazette officielle de la municipalité, que des propositions cachetées seront reçues par le Conseil jusqu'au premier lundi de novembre prochain, pour le pavage en blocs de granite, de la rue de la Levée à partir de la rue du Canal jusqu'à la rue de l'Esplanade et de la rue de Chartres, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St. Pierre, conformément aux devis qui seront déposés au bureau du voyer, qui est prié de les faire publier avec cette résolution.
Les propositions devront embrasser la totalité de l'ouvrage à faire; [illegible] les commissionnaires seront tenus de faire connaître l'époque à laquelle ils pourront commencer et terminer leur entreprise; payable en un ou plusieurs billets de cette municipalité dans 10 ans et portant intérêt à 6 pour cent l'an, payable par semestre. Les dits billets seront émis toutes les fois qu'un ouvrage équivalent à la somme de $3,000 aura été achevé et reçu par le voyer.
Conformément aux résolutions ci dessus, des propositions cachetées seront reçues jusqu'aux époques mentionnées pour la confection des dits ouvrages. Les blocs en granite ne devront pas avoir moins de 10 sur 12 pouces de surface et 10 pouces d'épaisseur, et devront être placés sur une couche de sable de fleuve ou de rivière d'au moins 6 pouces d'épaisseur.
Nouvelle-Orléans, 22 juin 1846.
14 juillet J.N. COMMUNY, voyer, 1re municipalité.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
RAVELET & HURT, ont transporté leur magasin de la rue Chartres, No. 34, au No. 56, même rue.
POUR CAUSE DE LIQUIDATION.
Ils offrent à vendre à des prix réduits, un grand assortiment de marchandises de tous genres, savoir:
Passementerie et mercerie, quincaillerie fine, rubannerie, ganterie assorties, ombrelles, nouveautés, modes, boutons pour modes et pour habits, bretelles &c &c. La majeure partie de ces marchandises a été reçue par les derniers arrivages de France.
Egalement en magasin et reçu tout récemment, trente balles cotonnades françaises nouveauté, qualités et largeurs assorties.
NOTA.—La liquidation de ces marchandises doit se terminer au 15 octobre. [illegible]

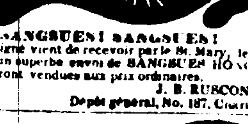

SANGSUES! SANGSUES!

LE soussigné vient de recevoir par le St. Mary, le New York, un superbe envoi de SANGSUES HONGROISES, qui seront vendues aux prix ordinaires.
J. B. RUSCONI.
27 juin Dépôt général, No. 187, Chartres.

REÇU par le navire St Mary, DIX MILLE SANGSUES HONGROISES, de premier choix, et par la voie de la Havane quinze mille SANGSUES ESPAGNOLES, à vendre depuis cinq jusqu'à vingt cinq sous. Elles sont toutes garanties.
AU DEPOT RUE DU QUARTIER,
Entre Condé et Levée, près de l'Hôtel des Monnaies, No 46. 2 av

EAUX MINERALES.

ON trouvera à l'établissement de RENAUD PETITBIEN, rue du Quartier, No. 46, des eaux Minérales, garanties première qualité, approuvées par la Société chirurgico médicale, dans sa séance du 30 août 1844.
5 sept—☞

SANGSUES.

DOUZE MILLIERS SANGSUES hongroises et suédoises reçues par le navire Devonshire, Thompson, et à vendre au Grand Dépôt Général, en gros et en détail, au prix le plus modéré, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 98.
Le même Entrepot a reçu par le brick P. Soule, SIX MILLIERS SANGSUES ESPAGNOLES, qu'il vendra depuis cinq jusqu'à quinze sous pièce. Les prix ne varieront point pendant la durée des maladies.
12 juin J. B. SOUBIRAN.

SIROP PECTORAL DE CURTIS.

AYANT longtemps marché sur les traces de cet homme célèbre dans toutes les Amériques Espagnoles qu'il avait parcourues et n'ayant jamais été plus flatté que quand on me comparait à lui je tâchai de trouver de plus en plus dans ses œuvres. J'étais donc d'un caractère propre à ce genre de recherches, et j'avais depuis un de mes professeurs (Van Eck-Hoot) à devancer bien des progrès que notre science a faits depuis. Par conséquent j'ai pu employer pertinemment, beaucoup de remèdes de Curtis, et de façon à ce que leur efficacité ait contribué à me faire prodiguer par le vulgaire le titre sous lequel est connu jusqu'à ce jour, ce grand homme (El Bruyo). Eh bien! je ne me suis servi d'aucun d'eux, aussi souvent, ni avec autant de succès que du sirop pectoral, que par la même raison, je propose au public, malgré la répugnance que j'éprouve à déroger ainsi de la manière dont j'ai coutume d'exercer une des branches de mon état la médecine. Aussi, ne tarderai je pas à divulguer mon secret; et en attendant la Faculté pourra, quand elle voudra, se convaincre de son innocence.
Ce sirop va être indispensable pour les phthisiques et pour les personnes qui s'enrhumeront durant les soudains changemens de température que nous allons essuyer.
Le seul inconvénient qu'il pourrait présenter serait celui de sa douceur, si elle n'était mitigée comme elle l'est par des substances qui la rendent utile seulement.
Ledit sirop se débite encoignure Bourbon et Ste Anne, et rue St. Philippe No 5, chez Dn Isidro Quadras.
☞ Prix: deux piastres la demi-bouteille.
24 sept J. M. N. DURAND [illegible]

A LOUER à dater du premier octobre un grand magasin et entrepôt situé rue Victoire, près du railroad. S'adresser à WYLIE & EGANA, 52 Bienville
25 sep

A LOUER—Deux Magasins, situés rue du Canal, (Canal Street Row) près de la rue des Magasins, actuellement occupés par MM [illegible] & Dawkins et C C Lathrop & Co. On peut en prendre possession le 1er novembre 1846. L. A. & W. BARBARIN,
8 sept No. 58, Chartres.

A LOUER—Pour le 1er octobre prochain,—Cette Maison avantageusement située à l'encoignure des rues Champs Elysées et Casacalvo. Elle a été depuis fort longtemps occupée comme boulangerie, [illegible] Les conditions seront des plus libérales. S'adresser à D. LANATA,
21 sept 9 et 10, rue Jefferson.

A LOUER—Le 1er novembre—Le premier étage du No 49 rue Toulouse. S'adresser à WYLIE & EGANA,
8 sept 52, Bienville

A LOUER—Le 1er novembre—Le magasin No 60, rue du Canal, occupé par MM. Viennet & Garnier. S'adresser à WYLIE & EGANA,
18 sept 11 Commune

A LOUER—Le magasin situé No. 52, rue Bienville, parfaitement distribué pour y établir un bureau. S'adresser à WYLIE & EGANA, 52 Bienville

A LOUER à partir du 1er octobre, la maison située entre les rues [illegible] et Colysée, occupée maintenant par Mme Fortier. S'adresser à WYLIE & EGANA,
15 sept 52 Bienville

ON desire louer au 1er novembre prochain une bonne maison pour une famille peu nombreuse, pour une ou deux années avec bail [illegible] S'adresser à B. VALLE, rue de la Commune No. 26
15 sept—3

Un bon marché à faire.

UNE propriété à vendre dans la ville de Lafayette, située à l'encoignure des rues Seconde et Levée, à des conditions très avantageuses, [illegible] pour le prix qu'on en demande.
Plus: TROIS LOTS DE TERRE au faubourg Bouligny, situés à une des encoignures dudit faubourg. On peut voir le plan chez le soussigné, à la Bourse des Etats-Unis, encoignure des rues Poydras et Tchapitoulas.
[illegible]—☞ JUAN BELTRAN, Propriétaire

A LOUER—Le haut du magasin No. 62, rue du Camp, comprenant 2 bons bureaux. S'adresser à RICKER & PEARSON,
4 aout 62, Camp

A LOUER—Une maison en bois à 2 étages, située rue Baronne entre Magasin et Camp. S'adresser à RICKER & PEARSON, 62, Camp
8 aout

A LOUER.
UN magasin rue Tchapitoulas, attenant à la pharmacie de Barbat, encoignure Girod. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison rue du Camp, entre Girod et Julie, attenant à la résidence de Henry McCall Esqr. Possession immédiate.
AUSSI
Une maison à étage, etc., No. 100, rue St. Jean, entre Poydras et Hevia. Possession immédiate.
AUSSI
Le Magasin No. —, dans la rangée de l'Arcade de Banks, face à la rue des Magasins. Possession au premier novembre.
AUSSI
La propriété rue du Cirque, entre Commune et Gravier, présentement occupée comme un établissement de peintre de voitures. Possession immédiate.
Les propriétés ci-dessus seront louées à bas prix à de bons locataires, fournissant caution à satisfaction, pour un bail d'un an ou plus, payable par mois ou par trimestre.
S'adresser à J. C. LAVILLEBEUVRE,
19 aout 149 rue Commune

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.
331 caisses en débarquement des navires Berlin, R. G. Shaw, Union, Queen Victoria, et de la barque Iris, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane
14 sept.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—200 caisses en magasin, comprenant un assortiment varié de chaussures fraiches, à vendre par R. G. HOBBS, 12, rue Douane
Aussi:—246 caisses en débarquement des barques Manchester, Orbelin et Oneco. 1 sept

DUFFAU.
A l'honneur d'informer le public qu'il tient UNE ECURIE, RUE BOURBON No. 118,
Ancien établissement de M. Brana, où il prendra en pension des chevaux et des voitures en remise; et louera des chevaux de selle et des voitures aux prix les plus modérés. Il se chargera aussi de vendre ou acheter des chevaux.
M. DUFFAU continue comme par le passé son état de VETERINAIRE et maréchal ferrant, rue Bourgogne No. 141. 25 aout—1a

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE—Garanties être de la récolte de 1846—Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses pratiques, qu'il vient de recevoir par les navires Louisville, de Philadelphie et de New-York, un grand assortiment de graines fraîches, provenant de deux jardiniers des plus en réputation au Nord. Ces envois consistent en: graines de betteraves, fèves, carrottes, laitues, choux, panais, navets, épinards &c. toutes de première qualité et à prix modérés. Wm. DINN,
21 nov 11, rue de la Commune

ARTICLES DIVERS—80 caisses huile de Plagniol, 45 do eau de fleur d'oranger, 25 do vin Medoc, 6 do papier français, à vendre par REYNAUD, CUCCULLU & Co,
19 sept 34, Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris et Londres, à vendre par REYNAUD, CUCCULLU & Co,
19 sept 34 Tchoupitoulas

AUX HABITANS SUCRIERS.

CHAUDIERES en fer forgé, de qualité supérieure, des manufactures de Edwin Maw, de Liverpool, récemment reçues par le navire Edward Bonstead, des dimensions suivantes:
48 sur 18 pouces.
54 sur 20 pouces.
60 sur 22 pouces.
70 sur 26 pouces.
70 sur 29 pouces.
A vendre par WYLIE & EGANA,
15 sep 52 Bienville

Nouveautés de Paris.

LE soussigné a l'honneur d'informer très respectueusement les dames, que par l'arrivée des navires Corsica, Monument et Elizabeth, il est en possession d'un choix très riche d'articles de printemps qu'il désire écouler à des prix très bas. Son assortiment se compose de: mousseline pamma, haute nouveauté, balzorine, jaconat française, partie de barège riche pour robes, dito extra fin, un grand choix de châles et écharpes de toute description, barège vert, noir et blanc.
Parmi ces envois, a été jointe par erreur, une partie de soierie pour robes, qui, vu la saison avancée, seront vendues au-dessous du prix coutant. Aussi: poult de soie noir, moire, grande largeur, à $1 la yarde, florence cuit, de toute couleur (cerise excepté) à 30 cents.
Bas et gants de fil d'Ecosse, dito en soie, mouchoirs de batiste fil, unis et brodés, do à plis, écharpes dentelle blanche pour mariage, châle dentelle noire, etc. etc. Ce qui, joint aux précédentes réceptions, compose l'assortiment le plus varié qu'il y ait en ville.
Le soussigné ose espérer la continuation du patronage bienveillant dont il a été honoré jusqu'ici. Ses magasins, sont d'ailleurs un cachet de distinction tout particulier, et sont de la grande fraîcheur.
27 mars R D FANIS[illegible], rue Royale

SEL des Iles Turques, à vendre par WYLIE & EGANA.

J. C. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No. 80, rue du Canal, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire EDWARD BOUSTEAD, 2 caisses coton à coudre, 3 cordes de la marque Farquharson, convenable aux marchés de la Nouvelle-Orléans et du Mexique, à vendre par
25 sept DUNCAN KENNEDY, 38, rue Toulouse.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de John [illegible], décédé.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE—Dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 30 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, je procéderai en vente, le huitième jour de novembre, à onze heures du matin, à la Balize en cette paroisse, sur les lieux, pour compte de la dite succession:
1o. Un certain Lot de Terre situé à la Balize en cette paroisse, sur la rive droite du bayou Balize, mesurant soixante-treize pieds de face au dit bayou, sur une certaine profondeur; borné à la partie supérieure par la propriété de Peter Robinson, et à la partie inférieure par celle de William T. Smith; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou qui en dépendent.
2o. Un lot de Meubles de maison.
Termes et Conditions—Le lot de terre, un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit endossés à satisfaction et portant hypothèque et intérêt à [illegible] pour cent jusqu'à parfait paiement. Les meubles payables comptant.
Les actes de vente aux frais des acheteurs.
Paroisse de Plaquemines, 30 septembre 1846. F. DE WINT, Sherif
2 oct—4en30j de la Paroisse de Plaquemines

Succession de Robert Cooper, décédé.
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane.—En vertu d'un ordre de cour en date du 9 juin 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire dans et pour la paroisse de Plaquemines, j'exposerai en vente à la Balize dans cette paroisse, sur les lieux, le 7me jour de novembre 1846, à 11 heures du matin, pour le compte de la succession ci-dessus:
1. Une maison bâtie sur les terres publiques, située à la Balize dans cette paroisse, sur le côté ouest du bayou Balize, bornée au-dessus par la propriété de William Thomas Smith, et au dessous par M. Peter Robinson ensemble les améliorations qui s'y trouvent.
2o. L'esclave griffe nommée Valentine, âgée d'environ 19 ans.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale sur la propriété et l'esclave et aussi un intérêt de huit pour cent l'an dans le cas où les billets ne seraient point payés à échéance.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
Paroisse Plaquemines: 21 septembre 1846. F. DE WINT, Sherif
2 oct—9,16,30 de la paroisse de Plaquemines.

Succession de feu James Bliss Reed.
COUR du 2nd District Judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane—En vertu d'un ordre de Cour, en date du 30 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Deuxième District judiciaire, dans et pour la paroisse de Plaquemines, Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente à la Balize, dans cette paroisse, sur les lieux, samedi le 7 novembre 1846, à 11 heures A. M. pour le compte de ladite succession:
1o. Un certain lot de terre situé dans cette paroisse à la Balize, sur la rive gauche du bayou Balize, mesurant quatre vingt dix neuf pieds de face sur une profondeur illimitée, borné dans la partie supérieure par la propriété de feu Edward Bourgeois et sur la partie inférieure par la propriété de Cyrus Lemart, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y appartiennent de quelque manière que ce soit.
2o. L'esclave griffonne Malvina, âgée d'environ 20 ans.
3o. Un lot de meubles.
Conditions—La terre et maison, un quart comptant et la balance dans un, deux et trois ans, en paiements égaux, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque et intérêt à raison de cinq pour cent jusqu'à paiement final.
L'esclave la moitié comptant, et la balance à un an de crédit, en billet endossé à satisfaction et portant hypothèque jusqu'à paiement final, et intérêt à raison de cinq pour cent.
Les meubles payables comptant.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs.
Paroisse de Plaquemines, 30 septembre 1846. F. DE WINT, Shérif de la paroisse de Plaquemines
2 oct—4en30j: 2 9,16,30oct.

Succession de John Smith.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—En vertu d'un ordre de Cour, daté du 2 juillet dernier, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre les rues de Chartres et Royale, pour le compte de ladite succession, vendredi 2 octobre 1846, à midi,
La négresse nommée Olive, âgée d'environ 29 ans.
Conditions—comptant. JOHN L. LEWIS
[illegible]—30 [illegible] Shérif de la Paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 120—Wm. Pragoff & Co. vs M. A. Fleming—En vertu d'un consentement par écrit des parties intéressées dans cette affaire, j'offrirai en vente, sur les lieux, au magasin situé rue de la Vieille Levée, No. 31, samedi, le 3 octobre 1846, à midi.
Un lot de liqueurs, de barils, étagères &c.
Saisis dans l'affaire ci dessus.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
1er oct—3 Shérif de la paroisse d'Orléans

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans.—No. [illegible] J. Benthuysen & Co. vs. John N. Young, capitaine et les propriétaires du vapeur le DENIZEN—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci dessus, j'offrirai en vente dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues de Chartres et Royale, le samedi, trois octobre 1846, à midi
Le vapeur DENIZEN, ensemble avec sa machine, ses apparaux, meubles, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
2 sep—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No. 23,050—Louise Odile Fortier épouse de Charles N. Delery, vs son mari—Mardi, le 3 novembre 1846, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre celles Chartres et Royale—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, [illegible] saisis dans cette affaire, savoir:
1o. La moitié indivise de deux lots de terre situés au faubourg Daverje, sur la rive droite du fleuve Mississipi vis-à-vis cette ville de la Nouvelle-Orléans désignés sous les Nos. Cinq et Six, [illegible] Neuf, d'après un plan dressé par J. Connolly [illegible] 1837, et déposé en l'étude de Louis T. Caire [illegible] cette ville.
Lesquels lots de terre sont contigus et mesurent trente pieds de face à la rue De La [illegible] sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout sans garantie, ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et appartenances y attachées et qui en dépendent.
2o. ESTHER, négresse âgée d'environ trente ans, domestique de maison et cuisinière, avec sa fille Irma âgée d'environ [illegible] ans.
3o. FELIX [illegible] jeune nègre d'environ onze ans.
Conditions comptant. JOHN L. LEWIS,
1er oct—3en30j Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession de feue Dame Clara Hue Desforges, décédée épouse de feu [illegible] A. Dussumier.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. [illegible] En vertu de deux ordres de Cour datés du 22 août et 29 septembre 1846, et à moi adressés par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, j'offrirai en vente dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre les rues de Chartres et Royale, le mardi, 3 novembre 1846, à midi, pour le compte de ladite succession:
L'esclave MARY, mulâtresse âgée de 26 ans, blanchisseuse.
Conditions. Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant intérêt à raison de 8 pour cent à échéance jusqu'au parfait paiement.
N. B.—L'acte de vente sera passé par P. Lacoste, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1 oct—3en30j JOHN L. LEWIS, Shérif de la paroisse d'Orléans

Succession d'Antoine [illegible].
COUR DU SECOND DISTRICT JUDICIAIRE POUR LA PAROISSE ST-BERNARD.—En vertu d'un ordre de cour daté du 22 septembre 1846, et à moi adressé par l'honorable Cour du Second District Judiciaire de la Paroisse St-Bernard, j'offrirai en vente à la maison de la Paroisse, le mardi 3 novembre 1846, à onze heures du matin, pour le compte de la dite succession:
Un certain lot de terre ou habitation, située dans la paroisse St Bernard, environ cinq milles du fleuve, mesurant cent-vingt pieds français plus ou moins, de face du côté gauche du Bayou aux Bœufs, avec une profondeur de quarante arpents, et borné [illegible] par l'habitation appartenant à la succession de feu Pierre [illegible] ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions.—Moitié comptant et la balance à douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.
Paroisse St-Bernard, le 26 septembre 1846.
26 sept—3en30j JOSEPH S. CUCULLU, Shérif.

AVIS JUDICIAIRES.

COUR DE DISTRICT [illegible] Paroisse St. Bernard—Succession de [illegible] [illegible]
2 oct—3en10 F. DU MOUCHEL, Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut
Attendu que la Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite s'est adressé au greffe de cette Cour où ladite vente fut enregistrée le trentième jour de septembre de l'année 1846, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834;
Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.
Ladite propriété fut vendue par le shérif susdit, le 16eme jour de septembre de l'année 1846, en vertu du décret de cette cour rendu le 3 d'août de l'année 1846 dans l'affaire de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans vs. John N. Hawthorn—No. 75 du docket de cette Cour, à laquelle vente ladite Compagnie du Gaz de la Nouvelle Orléans a été rendu acquéreur pour le prix de huit mille piastres payable comptant.
Description des propriétés d'après le transfer judiciaire, savoir:
Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé et formant l'une des encoignures des rues Carondelet et Hevia, faubourg Ste. Marie, au dessus de cette ville, et ayant, mesure anglaise, cinquante six pieds de face à ladite rue Carondelet, sur cent dix pieds de profondeur et face à ladite rue Hevia, comme le tout appert plus au long d'un acte de vente daté du 29 décembre 1841 audit Hawthorn, du syndic des créanciers de James H. Field, passé devant H. B. Cenas, notaire.
Témoin l'Hon A. M. Buchanan, juge de la Cour susdite, ce 30 sept. 1846. P. LEBLANC,
2 oct Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Plaquemines—Cour du Second District Judiciaire—Attendu que William T. Smith a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de John R. Brown, décédé, de cette paroisse: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
Paroisse Plaquemines, 30 septembre 1846.
2 oct—3en10j CHS. DUTILLET, greffier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Alexandre Lazard a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu Benjamin Levy, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.—Par ordre de la Cour.
24 sept—3 en 10j F M. BERTIN, dep. greffier

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—Attendu que Victor Festa a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les Lettres de Curatelle à la succession vacante de feu Charles Huet, décédé intestat:—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. F. M. BERTIN,
23 sept—3 Député Greffier

DROGUES ET MEDICAMENS.

REÇU par le P. Soule, de la Havane—12 barils miel, beau; 300 livres cire blanche—En magasin: 25 tonnes huile vitriol, 30 barils bois de Campeche, 15 barils bois jaune (fustic), 15 barils couperose verte, 400 liv. gomme Sénégal, 10 surons indigo Guatemala, 300 livres camphre raffiné, 300 dito carbonate de magnésie, 500 dito salpêtre, 150 dito sel de Glauber, 300 do sel d'Epsom, 1500 dito alun, 400 caisses acide de citrique, 10 do essence de limon, 25 do. do d'orange, 100 do. do d'anis 300 do opium. A vendre par P. CUNACHS,
30 sept encoignure Condé et St. Philippe

TABAC en feuilles de la Havane, tripes et capes, en magasin et à vendre par RAYMOND CABUZAC,
4 aout 34 Vieille Levée

AUX MARCHANDS DE GROCERIES.

REÇU au Nord, rue de Chartres, en consignation, un lot de saucissons de Boulogne et de Lyon, qui seront vendus à des termes très avantageux.
15 avril D. H. HOLMES.

VENTES A L'ENCAN

PAR SYKES & HYDE.
A. DEVALL, Encanteur
FARINE! FARINE!

AUJOURD'HUI vendredi, 2 octobre, à midi, il sera vendu sur la Levée, en face de la rue Poydras sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra,
200 barils de FARINE, plus ou moins endommagée à bord du steamer Admiral, en venant de St. Louis [illegible]
Conditions comptant. 2 oct

Linge Fait et Marchandises Sèches.
PAR N. VIGNIE—Encanteur.
No. 64, rue Chartres.

IL sera vendu samedi matin, 3 octobre, à son magasin, Chemises de mérinos, do coton blanc, do coton écru, do flanelle, caleçons coton écru, de [illegible] tricot, casimir, draps, &c. &c. bas de laine, épingles [illegible] etc.
Aussi—2 caisses [illegible] 7 do casquettes [illegible] etc. [illegible]

PAR ABAT & DOMINGON

SAMEDI prochain 3 octobre, à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu
La négresse Mathilde, âgée de 37 à 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse et bonne domestique, avec ses deux enfans, Marie, négrite de 11 ans et Aimée de dix mois, garantis des vices et maladies prévus par la loi. Payables un tiers comptant et la balance à six et 12 mois [illegible]

PAR Wm. BERGER—ENCANTEUR
Vente de Terrains sans reserve pour opérer un partage.

IL sera vendu le samedi, 3 octobre 1846, à midi précis à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les lots de terre qui suivent
Un lot de Terre situé au faubourg Washington [illegible] habitation Pardailly, ayant 34 pieds 11 pouces [illegible] de face au fleuve ou chemin public sur 173 pieds [illegible] sur la ligne qui le sépare du lot No. 4, 177 pieds [illegible] sur la ligne [illegible] de la propriété de M [illegible] 34 pieds 2 pouces sur la ligne du fond.
Deux lots de Terre situés au faubourg Marigny, ayant chacun (mesure française) 30 pieds de face à la rue d'Amour, sur 120 pieds de profondeur entre les rues d'Espagne et Poètes; ces lots sont bornés du côté de la rue des Poètes par la propriété de David Cousin, et du coin de la rue d'Espagne par celle des héritiers [illegible].
Quatre lots de Terre situés au faubourg Tremé, [illegible] Castanedo, faisant face à la rue Lapeyrouse, entre [illegible] Peteur et Romain, bornés du côté de la rue Peteur par la propriété de M. François, et du côté opposé par le No. 8.
Deux lots de Terre situés dans le même faubourg et traversant [illegible] rues Johnson et Galvez, [illegible] Lapeyrouse et Laharpe lesquels lots mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face aux rues Johnson et Galvez, et joignant à leur profondeur qui est de 140 pieds 10 pouces.
Six lots situés au faubourg Washington, quartier Dauphine; les dimensions en seront données au moment de la vente et d'après plan.
Tous ces lots seront vendus d'après les plans qui seront déposés à la Bourse.
Conditions. Moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés et hypothèque.
29 septembre—5

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
No. 10, RUE DU [illegible] Building Row
Entre les rues de la Vieille Levée et de Chartres.
Manufacture No. 200, Broadway street, Newark (New-Jersey.)

ONT reçu par les navires Louisville, Wabash, Oswego, Union et Queen Victoria, et offrent à vendre A DES PRIX EXCESSIVEMENT BAS pour le COMPTANT SEULEMENT, OU L'EQUIVALENT, l'assortiment complet de
MARCHANDISES D'AUTOMNE.
[illegible] à manches en kersey, à la monkey, gilets ronds [illegible] de Lyon en couvertures bleus et vertes, [illegible] gilets de dessous en satinet noir [illegible] en flanelle rouge croisée, hickory [illegible] chaussettes tricotées à la campagne du Vermont
Articles pour la ville et les détaillans de la campagne.
HABITS, PALETOTS, SACS, en Bourguignon [illegible] drap noir et fantaisie, [illegible] français et du pays, drap bleu [illegible] habits et surtouts en drap, [illegible] à collard et américains.
PANTALONS—En [illegible] casimir, à raies et à carreaux, en casimir de fantaisie, en satinet croisé de laine, noirs et noirs mélange.
GILETS—Le style [illegible], à col en rouleau, idem double croisé [illegible] à la Robespierre, le tout fait en cachemire de fantaisie, [illegible] satinet noir mélange [illegible] et fantaisie, satin fantaisie et noir, et en velentine de fantaisie.
Un grand assortiment de CHEMISES et CALEÇONS en [illegible] coton, avec devant en coton, en lin [illegible] en mérinos, écrus et blancs [illegible] en flanelle rouge et blanche [illegible] rayée, en ginga bleu [illegible] cravates, chaussettes, bretelles, cols, mouchoirs en coton et batiste de tous genres.
Les habitans, marchands et détaillans, sont respectueusement invités à venir examiner les articles ci-dessus avant de faire leurs achats ailleurs.
Ils offrent à vendre pour un prix coutant, le peu d'habillements d'été qui leur restent.
[illegible] GARTHWAITE, PAYAN & Co

DAVID & CHAPUS,
93 et 95, rue de Chartres,

VOULANT liquider entièrement leur magasin de [illegible] offrent à vendre la balance de leurs marchandises à des prix au-dessous du marché, pour du comptant ou du bon papier, savoir:
Barèges nouveautés, organdis, mousseline, jaconat imprimés français et du pays, [illegible] gros de Naples et taffetas noir pour robes, [illegible] en soie, en fil d'Ecosse et en coton [illegible] Bishop lawn [illegible]
Le débarquement du CLIFTON, de New-York.
10 caisses [illegible] fabrique de Sauzade; [illegible] Marshall, blanc, [illegible] rouge; 600 pièces [illegible]
Le sieur CHAPUS devant partir pour le Nord, il engage les marchands de la ville et de la campagne à venir le trouver, avant d'acheter ailleurs, pour faire des bargains avec lui, voulant positivement clore toute la balance du stock.
27 juin DAVID & CHAPUS, 93 et 95, rue de Chartres.

QUARTIER-GENERAL
LEGION DE LA LOUISIANE.
NOUVELLE ORLEANS, le 7 sept 1846.

LES officiers de ligne du régiment d'infanterie devront se réunir lundi 12 octobre prochain, à l'Arsenal, à 5 heures et demie de l'après midi afin de procéder à l'élection d'un major du régiment d'infanterie, en remplacement du [illegible]
L'élection sera présidée par le major de brigade N. Augustin, assisté du lieutenant A. Gonzales Vigil, des Cazadores d'Orléans, et du lieutenant A. Canon, commandant des Sapeurs du Génie.
La dite élection sera tenue et restera ouverte depuis 5 heures de l'a[illegible] jusqu'à 7 heures du soir.
Par ordre du brigadier général, D. AUGUSTIN
PAUL [illegible], aide-de-Camp. 8 sept

$10 DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne, la mulâtresse MARIANNE, âgée de 17 à 18 ans, taille d'environ 5 pieds, jolie figure. Elle s'est sauvée du steamboat au moment où elle allait partir avec son maître M. [illegible] La récompense ci-dessus sera donnée à qui la logera dans une des geôles de cette ville [illegible] au soussigné. J. EXNICIOS,
[illegible] 293, rue St. Philippe

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
PARTIE marronne de chez le soussigné le 2 d'août dernier, la négresse EVE, âgée d'environ 25 ans, taille moyenne, parlant l'anglais et le français, s'habillant presque toujours en [illegible] demi deuil, et toujours très proprement vêtue. Elle marque quelques dents de devant à la mâchoire supérieure, les lèvres grosses, taille cambrée.
La récompense ci dessus sera payée à quiconque la logera dans une des geôles de cette ville, et en donnera avis à M. V. Allain, rue Conti No 17.
[illegible]—1m A. TROUARD.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.
Le mulâtre EDOUARD, parti marron le 2 courant de l'habitation de M. Jno. L. Whitall, près Plaquemines, qui fut pris le 22 courant et mis à bord du steamer Rainbow pour être rendu à son maître, est parvenu à s'échapper du bord du steamer même après minuit. C'est un assez joli mulâtre, de la taille d'environ 4 pieds 11 pouces, âgé de 19 à 20 ans, ayant le regard en dessous lorsqu'on lui parle [illegible] Il parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à quiconque le ramènera.
31 aout ☞ McCALL & ADAMS, 60 Gravier

CONDUIT aux épaves de la Première Municipalité, rue Douane, entre [illegible] et Claiborne:
Un Cheval alezan, une grande tâche blanche sur le front, tâche de blanc sur le dos, marque de harnais sur le corps, un pied de derrière blanc, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Un Cheval alezan, une étoile au front, un pied de derrière blanc, ayant quelques marques sur le corps, étampe sur l'épaule droite J. D, sans aucune autre marque, ni étampe apparente.
Si d'ici au 3 octobre, les dits animaux ne sont point réclamés, ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
19 sept—10 MICHEL DUBEL, Gardien des épaves.

CONDUIT aux épaves de la première municipalité, rue Dumaine, entre Dauphine et Rampart: Un cheval bai une étoile au front, un [illegible] de derrière et un de devant blancs, marqué à une oreille, marque sur le corps, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Une jument baie une étoile au front, marquée sur le corps, sans aucune autre marque ni étampe apparente.
Si d'ici au 3 d'octobre les dits animaux ne sont point réclamés ils seront vendus au lieu et heure accoutumés, par R. Kerrison, encanteur.
22 sept MICHEL DUBEL, Gardien des épaves.

CONDUITS aux épaves du second district de la Seconde Municipalité, [illegible] Baronne [illegible] Une VACHE [illegible] noire, ayant le dessous du ventre [illegible] Elle n'a aucune marque visible.
Une VACHE couleur foncée ou noire, ayant une petite tache sur le corps, entre les jambes de devant, [illegible] horizontales, un trou à l'oreille gauche, et une marque [illegible] lettres I. O. sur la cuisse [illegible]
Si ces vaches ne sont pas réclamées d'ici au mercredi, sept octobre, elles seront vendues à l'enchère par Robert Kerrison, encanteur public.
24 sep—10 J. L. WINTER, Capitaine garde de nuit

POIVRE—50 sacs poivre venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
25 sept 40 rue Gravier

PIMENTO—50 sacs piment, venant d'être reçu et à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
25 sept 40 rue Gravier

CIGARES—200 milliers Principes d'imitation, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

SACS EN TOILE—10,000 sacs de deux boisseaux, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
25 sept 40 rue Gravier

CLOUS—550 barillets de Boston No. 1, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
24 sept 40 rue Gravier

SUCRE raffiné de Boston [illegible] en pains, en morceaux et en [illegible] à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
25 sept 40 rue Gravier

CAFE Java—400 sacs du gouvernement, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 rue Gravier

[illegible]—No. 3 et grosses, à vendre par NORCROSS & FOSDICK,
24 sept 40 rue Gravier

GOMME copal—6 balles en magasin et à vendre par J M CABALLERO,
21 aout 38, Vieille Levée